



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration CFDT au CSE du 26 janvier 2021

Consultation sur l'évolution de la structure de part variable 2021

La Direction de Thales tente de nous vendre une évolution de la structure de part variable en mettant en avant la solidarité et la cohérence avec le marché.

Pour ce qui est de la solidarité, une grande partie des salariés en a fait preuve avec l'activité partielle et ses conséquences induites sur 2020. Nos dirigeants, non touchés par l'activité partielle, ont-ils fait des efforts en ce sens : baisse de salaire, renoncement à part variable et aux actions gratuites ? Pas à notre connaissance. Que doit-on en déduire ?

Et ne parlons pas de la distribution de dividendes à nos actionnaires qui n'a pas été stoppée. Que doit-on en déduire ?

Lors de la dernière évolution de cette structure en 2017, des exemples avaient été présentés pour démontrer que, dans la plupart des cas, les salariés ne seraient pas perdants. Cette fois-ci rien. Que doit-on en déduire ?

La Direction nous ressort encore ce vieux serpent de mer de cohérence avec le marché. Mais les autres grands groupes n'appliquaient-ils pas déjà cette répartition en 2017 ? Nous avons du mal à y croire. Et que doit-on alors en déduire : mauvaise analyse initiale ou plan déjà établi pour en arriver à l'évolution de ce jour ?

Et ce n'est pas en introduisant une orientation RSE dans la partie collective, afin de rendre les objectifs économiques Groupe moins prépondérants, que les salariés vont s'y retrouver. Pour beaucoup, ils n'ont aucune prise sur les critères décrits.

Pour toutes ces raisons, la CFDT TGS votera contre lors de cette consultation.